

DERRIÈRE LES COLONNES DE CHIFFRES : UN BUDGET QUI PARLE...

*Budget annuel effectif d'une personne
seule jugée sans contraintes à l'aide sociale*

Secteur de dépenses	Prestation d'aide sociale (2011)
 « Je m'achète jamais de fruits, c'est trop cher. Les seuls légumes que j'achète, c'est des patates. »	1 800 \$/an (35 \$/sem) « J'ai même pas 25 sous pour acheter une pinte de lait pis du pain. »
 « Je suis obligée de tenir mon chauffage au minimum, de dormir avec une tuque. »	4 800 \$/an (400 \$/mois) « Ce qui me tue, c'est que t'as jamais droit au neuf, au beau... »
 « J'ai des patins à glace. Si je vais les faire aiguiser, c'est 4\$ de plus, c'est 4\$ de moins que je mets en bouffe sur la table. C'est loin d'être rien quand tu l'as pas. »	100 \$/an « Ça veut dire seulement 3 billets d'autobus aller-retour et un aller sans retour ! »
	240 \$/an (20 \$/mois)
	200 \$/an « Avoir la possibilité de sortir de chez soi, c'est libérateur. Ça permet de respirer, c'est une question de santé mentale. »
	25 \$/an
	24 \$/an « L'exemple des Caisses Desjardins, avec des frais d'administration courantes de 2\$ par mois depuis juillet 2010. C'est en dehors des frais de transaction, que tu fasses ou non des opérations. Ça représente 24\$/année, c'est pas rien. C'est une perte de contrôle sur nos petits avoirs, notre petit revenu. »
Total des revenus	7 189 \$/an

N.B. Depuis plusieurs années, le Collectif utilise l'image des bulles, lesquelles représentent des paroles de personnes en situation de pauvreté. Les bulles ci-dessus témoignent de la parole de membres du Comité AVEC.

Revenus manquants pour couvrir les besoins de base par secteur de dépense

(Différence entre le revenu déterminé par la MPC et le revenu d'une personne à l'aide sociale)

Secteur de dépenses	Prestation d'aide Sociale ¹ (2011)	MPC ² (2007)	Revenus manquants pour couvrir les besoins de base ³
	1 800 \$ (35 \$/sem)	3 702 \$ (71 \$/sem)	1 902 \$
	4 800 \$ (400 \$/mois)	4254 \$ (355 \$/mois)	546 \$
	100 \$	988 \$	788 \$
	240 \$ (20 \$/mois)	905 \$ (75 \$/mois)	665 \$
	200 \$	3 430 \$	3 230 \$
	25 \$	0 \$	25 \$
	24 \$	0 \$	24 \$
Total des dépenses	7 189 \$	13 280 \$	-
Total de ce qu'il manque pour couvrir les besoins de base			7 280 \$

Nous évaluons qu'il est impossible de trouver un logement décent (chauffage et éclairage inclus) à Montréal à moins de 400\$. En effet, selon la SCHL⁴, le prix moyen d'une chambre en 2010 y était de 627 \$. Donc, il apparaît la portion du revenu accordé pour le logement par la MPC est insuffisante.

La MPC ne considère pas les soins de santé non assurés ainsi que plusieurs autres dépenses.

¹ Le montant de la prestation de base d'aide sociale est celui en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011 pour une personne seule jugée sans contraintes.

² Le montant de la MPC (Mesure du panier de consommation) est celui qui était en vigueur en 2007 pour une personne seule habitant à Montréal.

³ Les montants utilisés sont comparés même s'ils ne sont pas calculés à partir de la même année de référence puisque les données pour la MPC de 2011 ventilées par secteur de dépense ne sont pas disponibles actuellement. Il est toutefois important de souligner que les revenus manquants seraient plus élevés si nous avions pu disposer des données de la MPC 2011 ventilées par secteur de dépense pour effectuer cette comparaison.

⁴ Rapport sur le marché locatif – Montréal, SCHL, 2010